

614182-2026 - Competition

France – Technical services – Missions groupées Expertises et diagnostics techniques, diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations, DPE, études thermiques, sur le Patrimoine de Côte d'Azur Habitat

OJ S 172/2026 07/09/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Email: catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Missions groupées Expertises et diagnostics techniques, diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations, DPE, études thermiques, sur le Patrimoine de Côte d'Azur Habitat

Description: La consultation a pour objet les missions groupées suivantes : * Dans le cadre des évolutions normatives impliquant la mise à jour d'un volume important d'expertises et de diagnostics techniques sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat, les missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE), divisées en deux lots géographiques : - Lot n°1 : Agences Antibes, Carros, Saint Augustin et Las Planas - Lot n°2 : Agences Bon Voyage, Ariane, Menton et Le Forum * Dans le cadre des ventes et relocations de logements répartis sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat, les missions de diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations, divisées en deux lots géographiques : - Lot n°3 : Agences Antibes, Carros, Saint Augustin et Las Planas - Lot n°4 : Agences Bon Voyage, Ariane, Menton et Le Forum * Les missions de diagnostics de performance énergétique et d'études thermiques sur l'ensemble des résidences de Côte d'Azur Habitat font l'objet du lot 5. Chaque lot donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande distinct.

Procedure identifier: 4b999c2b-44dc-4124-b547-6c8a0fba0b80

Internal identifier: AOO Expertises et Diag

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Les cinq accords-cadres à bons de commande sont passés selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique. Accords-cadres à bons de commande (multi attributaires) conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots, sans limitation. Chaque lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande multi attributaires.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71356000 Technical services

Additional classification (cpv): 71336000 Engineering support services, 71335000 Engineering studies, 71314300 Energy-efficiency consultancy services

2.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Additional information: La valeur estimée des 5 accords-cadres indiquée dans le présent avis (2 500 004 Euros HT) est entendue annuellement sur la base des 5 DQE annuels. La valeur maximale des 5 accords-cadres (sur 4 ans) est de 11 200 000Euros HT.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 2 500 004,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 11 200 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du Dossier de Consultation des Entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur : www.achatpublic.com Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition, la personne publique invite les soumissionnaires à disposer des formats suivants pour faciliter le téléchargement : - Fichiers compressés au standard .zip - Adobe® Acrobat® .pdf - Rich Text Format .rtf - .doc ou .xls ou .ppt - Le cas échéant, le format DWF - ou encore pour les images bitmaps .bmp, .jpg, .gif, png Lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone : 01 79 06 76 00. Mail : support@achatpublic.com

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 5

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 5

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Analogous situation like bankruptcy, insolvency or arrangement with creditors under national law: voir motifs d'exclusion mentionnés au règlement de consultation

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 1 - Missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE) Agences Antibes, Carros, Saint Augustin et Las Planas

Description: Lot 1 - Missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE) Agences Antibes, Carros, Saint Augustin et Las Planas

Internal identifier: 1 - Lot 1 - Missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE)
Zone Ouest

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71356000 Technical services

Additional classification (cpv): 71336000 Engineering support services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord-cadre est de 1 an. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 800 000Euros HT. Le Pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer l'accord-cadre. Cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance de chaque période de reconduction de l'accord-cadre.

5.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 683 118,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 3 200 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Gender equality

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre pour chaque lot pour lequel une candidature est déposée, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des prestations de nature et dimension similaires spécifique à chaque lot pour lequel la candidature est déposée, exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les missions les plus importantes. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les

prestations pour lesquelles il se porte candidat. (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 50% (50 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au B.P.U., multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 42,5% (42,5 points/100) de la note totale au vu du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné : composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations (encadrants, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels chargés de la coordination et du suivi des interventions) ; désignation d'un interlocuteur principal, référent qualifié nommément désigné, pour l'expertise technique et l'établissement des chiffrages ; les qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs, notamment SS4 ou équivalent ; les références de l'encadrement proposé sur des prestations similaires. Ces éléments seront justifiés par les CV, qualifications, certifications ou habilitations détenues par les membres de l'équipe proposée, formations suivies ou documents équivalents : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné (encadrement, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels de coordination), ainsi que leur adéquation aux prestations décrites dans le C.C.T. P., au regard notamment des qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs et des références de l'encadrement proposé. 2) Les moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions du lot concerné, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition : 5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions de l'accord-cadre, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition pour répondre à ses besoins définis dans le C.C.T.P. 3) La méthodologie adaptée aux missions du lot concerné de gestion des demandes de chiffrage et des bons de commande, incluant les

modalités de prise en compte et de suivi correspondantes, la capacité à traiter simultanément plusieurs commandes, ainsi que les modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la robustesse de la méthodologie de gestion des demandes de chiffrage et des bons de commande, notamment les modalités correspondantes de prise en compte et de suivi, la capacité à assurer le traitement simultané de plusieurs demandes et commandes, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. 4) La méthodologie détaillée de réalisation des prélèvements et des analyses (organisation, traçabilité et conformité des protocoles), liste des laboratoires d'analyses auxquels le candidat fait appel pour la réalisation des prestations et leurs accréditations respectives, ainsi que la démonstration de la capacité du dispositif proposé à garantir des délais de traitement optimisés : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera les modalités de prélèvement et d'analyse décrites, notamment au regard de l'organisation, de la traçabilité et de la conformité des protocoles, la suffisance et les accréditations des laboratoires mobilisés, ainsi que les délais d'analyse et le dispositif proposé pour garantir des délais de traitement optimisés. 5) La méthodologie relative aux interventions en site occupé (logements et parties communes), incluant la planification des rendez-vous, la gestion des absences, l'information et la communication avec les occupants, ainsi que les mesures relatives à la prévention des risques : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité et la cohérence de la méthodologie proposée pour les interventions en site occupé, notamment les modalités de planification et de gestion des rendez-vous, de gestion des absences, de communication avec les occupants, ainsi que les mesures relatives à la prévention des risques. 6) L'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment en matière de structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats requis), de modalités de transmission des livrables et d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage : 5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la fiabilité de l'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment au regard de la structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats attendus), des modalités de transmission des livrables ainsi que de la capacité d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 42,5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 5% (5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre environnementale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - Les mesures concrètes qui seront mises en oeuvre dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature ; l'empreinte carbone, accompagnée de son calcul, et du plan d'actions mis en place pour la réduire. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et le caractère concret des mesures proposées par le candidat dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre pour limiter l'impact environnemental des prestations, notamment en matière de gestion et de valorisation des déchets générés, de mise en oeuvre de pratiques écoresponsables lors des interventions et de recours à des procédés visant à réduire les nuisances et l'empreinte environnementale des prestations ; la valeur de l'empreinte carbone et le plan d'actions associé.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur sociale de l'offre sera évaluée pour 2,5% (2,5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre sociale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - La démarche de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle dans le cadre de l'exécution des missions du lot soumissionné. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la portée de la démarche proposée en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle, notamment au regard des actions et dispositions mises en œuvre pour l'équipe proposée et dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 2,5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_SleLEe8ce4

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations : Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot 2 - Missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE) Agences Bon Voyage, Ariane, Menton et Le Forum

Description: Lot 2 - Missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE) Agences Bon Voyage, Ariane, Menton et Le Forum

Internal identifier: 2 - Lot 2 - Missions d'expertises et de diagnostics techniques (hors DPE) Zone Est

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71356000 Technical services

Additional classification (cpv): 71336000 Engineering support services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord-cadre est de 1 an. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 800 000Euros HT. Le Pouvoir adjudicateur a seul la

possibilité de dénoncer l'accord-cadre. Cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance de chaque période de reconduction de l'accord-cadre.

5.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 737 260,00 EUR
Maximum value of the framework agreement: 3 200 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Gender equality

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle

recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre pour chaque lot pour lequel une candidature est déposée, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des prestations de nature et dimension similaires spécifique à chaque lot pour lequel la candidature est déposée, exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les missions les plus importantes. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 50% (50 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au B.P.U., multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 42,5% (42,5 points/100) de la note totale au vu du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné : composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations (encadrants, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels chargés de la coordination et du suivi des interventions) ; désignation d'un interlocuteur principal, référent qualifié nommément désigné, pour l'expertise technique et l'établissement des chiffrages ; les qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs, notamment SS4 ou équivalent ; les références de l'encadrement proposé sur des prestations similaires. Ces éléments seront justifiés par les CV, qualifications, certifications ou habilitations détenues par les membres de l'équipe proposée, formations suivies ou documents équivalents : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné (encadrement, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels de coordination), ainsi que leur adéquation aux prestations décrites dans le C.C.T. P., au regard notamment des qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs et des références de l'encadrement proposé. 2) Les moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions du lot concerné, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition : 5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions de l'accord-cadre, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition pour répondre à ses besoins définis dans le C.C.T.P. 3) La méthodologie adaptée aux missions du lot concerné de gestion des demandes de chiffrage et des bons de commande, incluant les modalités de prise en compte et de suivi correspondantes, la capacité à traiter simultanément plusieurs commandes, ainsi que les modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la robustesse de la méthodologie de gestion des demandes de chiffrage et des bons de commande, notamment les modalités correspondantes de prise en compte et de suivi, la capacité à assurer le traitement simultané de plusieurs demandes et commandes, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. 4) La méthodologie détaillée de réalisation des prélèvements et des analyses (organisation, traçabilité et conformité des protocoles), liste des laboratoires d'analyses auxquels le candidat fait appel pour la réalisation des prestations et leurs accréditations respectives, ainsi que la démonstration de la capacité du dispositif proposé à garantir des délais de traitement optimisés : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera les modalités de prélèvement et d'analyse décrites, notamment au regard de l'organisation, de la traçabilité et de la conformité des protocoles, la suffisance et les accréditations des laboratoires mobilisés, ainsi que les délais d'analyse et le dispositif proposé pour garantir des délais de traitement optimisés. 5) La méthodologie relative aux interventions en site occupé (logements et parties

communes), incluant la planification des rendez-vous, la gestion des absences, l'information et la communication avec les occupants, ainsi que les mesures relatives à la prévention des risques : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité et la cohérence de la méthodologie proposée pour les interventions en site occupé, notamment les modalités de planification et de gestion des rendez-vous, de gestion des absences, de communication avec les occupants, ainsi que les mesures relatives à la prévention des risques. 6) L'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment en matière de structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats requis), de modalités de transmission des livrables et d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage : 5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la fiabilité de l'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment au regard de la structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats attendus), des modalités de transmission des livrables ainsi que de la capacité d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 42,5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 5% (5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre environnementale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - Les mesures concrètes qui seront mises en œuvre dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature ; l'empreinte carbone, accompagnée de son calcul, et du plan d'actions mis en place pour la réduire. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et le caractère concret des mesures proposées par le candidat dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre pour limiter l'impact environnemental des prestations, notamment en matière de gestion et de valorisation des déchets générés, de mise en œuvre de pratiques écoresponsables lors des interventions et de recours à des procédés visant à réduire les nuisances et l'empreinte environnementale des prestations ; la valeur de l'empreinte carbone et le plan d'actions associé.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur sociale de l'offre sera évaluée pour 2,5% (2,5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre sociale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - La démarche de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle dans le cadre de l'exécution des missions du lot soumissionné. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la portée de la démarche proposée en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle, notamment au regard des actions et dispositions mises en œuvre pour l'équipe proposée et dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 2,5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available:

French

Deadline for requesting additional information: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_SleLEe8ce4

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations :

Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis

mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Lot 3 - Missions de diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations Agences Antibes, Carros, Saint Augustin et Las Planas

Description: Lot 3 - Missions de diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations Agences Antibes, Carros, Saint Augustin et Las Planas

Internal identifier: 3 - Lot 3 - Missions de diagnostics immobiliers réglementaires ventes et relocations Zone Ouest

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71356000 Technical services

Additional classification (cpv): 71336000 Engineering support services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord-cadre est de 1 an. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 250 000Euros HT. Le Pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer l'accord-cadre. Cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance de chaque période de reconduction de l'accord-cadre.

5.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 183 513,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Gender equality

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre pour chaque lot pour lequel une candidature est déposée, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle

compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des prestations de nature et dimension similaires spécifique à chaque lot pour lequel la candidature est déposée, exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les missions les plus importantes. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 45% (45 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au B.P.U., multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 45

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 47,5% (47,5 points/100) de la note totale au vu du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné : composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations (encadrants, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels chargés de la coordination et du suivi des interventions) ; désignation d'un interlocuteur principal, référent qualifié nommément désigné, pour l'expertise technique et l'établissement des chiffrages ; les qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs, notamment SS4 ou équivalent ;

les références de l'encadrement proposé sur des prestations similaires. Ces éléments seront justifiés par les CV, qualifications, certifications ou habilitations détenues par les membres de l'équipe proposée, formations suivies ou documents équivalents : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné (encadrement, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels de coordination), ainsi que leur adéquation aux prestations décrites dans le C.C.T.P., au regard notamment des qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs et des références de l'encadrement proposé. 2) Les moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions du lot concerné, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions de l'accord-cadre, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition pour répondre à ses besoins définis dans le C.C.T.P. 3) La méthodologie de gestion des commandes et dispositions organisationnelles permettant d'assurer la réalisation des prestations et la remise des rapports dans les délais contractuels, incluant les modalités de prise en compte et de suivi des demandes de chiffrage et des bons de commande, la capacité à traiter simultanément plusieurs commandes, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat : 12,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la robustesse de la méthodologie de gestion des commandes et des dispositions organisationnelles proposées pour assurer la réalisation des prestations et la remise des rapports dans les délais contractuels, notamment les modalités de prise en compte et de suivi des bons de commande, la capacité à traiter simultanément plusieurs demandes de chiffrage et commandes, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. 4) La méthodologie détaillée de réalisation des prélèvements et des analyses (organisation, traçabilité et conformité des protocoles), liste des laboratoires d'analyses auxquels le candidat fait appel pour la réalisation des prestations et leurs accréditations respectives, ainsi que la démonstration de la capacité du dispositif proposé à garantir des délais de traitement optimisés : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera les modalités de prélèvement et d'analyse mises en œuvre, notamment au regard de l'organisation, de la traçabilité et de la conformité des protocoles, la suffisance et les accréditations des laboratoires mobilisés, ainsi que les délais d'analyse et le dispositif proposé pour garantir des délais de traitement optimisés. 5) L'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment en matière de structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats requis), de modalités de transmission des livrables et d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la fiabilité de l'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment au regard de la structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats attendus), des modalités de transmission des livrables ainsi que de la capacité d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 47,5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 5% (5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre environnementale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - Les mesures concrètes qui seront mises en œuvre dans le cadre de

l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature ; l'empreinte carbone, accompagnée de son calcul, et du plan d'actions mis en place pour la réduire. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et le caractère concret des mesures proposées par le candidat dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre pour limiter l'impact environnemental des prestations, notamment en matière de gestion et de valorisation des déchets générés, de mise en œuvre de pratiques écoresponsables lors des interventions et de recours à des procédés visant à réduire les nuisances et l'empreinte environnementale des prestations ; la valeur de l'empreinte carbone et le plan d'actions associé.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur sociale de l'offre sera évaluée pour 2,5% (2,5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre sociale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - La démarche de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle dans le cadre de l'exécution des missions du lot soumissionné. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la portée de la démarche proposée en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle, notamment au regard des actions et dispositions mises en œuvre pour l'équipe proposée et dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 2,5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_SleLEe8ce4

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations :
Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

5.1. Lot: LOT-0004

Title: Lot 4 - Missions de diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations Agences Bon Voyage, Ariane, Menton et Le Forum

Description: Lot 4 - Missions de diagnostics immobiliers réglementaires dans le cadre des ventes et relocations Agences Bon Voyage, Ariane, Menton et Le Forum

Internal identifier: 4 - Lot 4 - Missions de diagnostics immobiliers réglementaires ventes et relocations Zone Est

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71356000 Technical services

Additional classification (cpv): 71336000 Engineering support services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord-cadre est de 1 an. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 250 000Euros HT. Le Pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer l'accord-cadre. Cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance de chaque période de reconduction de l'accord-cadre.

5.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 199 513,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Gender equality

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux

articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre pour chaque lot pour lequel une candidature est déposée, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des prestations de nature et dimension similaires spécifique à chaque lot pour lequel la candidature est déposée, exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les missions les plus importantes. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées

ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 45% (45 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au B.P.U., multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 45

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 47,5% (47,5 points/100) de la note totale au vu du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné : composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations (encadrants, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels chargés de la coordination et du suivi des interventions) ; désignation d'un interlocuteur principal, référent qualifié nommément désigné, pour l'expertise technique et l'établissement des chiffrages ; les qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs, notamment SS4 ou équivalent ; les références de l'encadrement proposé sur des prestations similaires. Ces éléments seront justifiés par les CV, qualifications, certifications ou habilitations détenues par les membres de l'équipe proposée, formations suivies ou documents équivalents : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné (encadrement, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels de coordination), ainsi que leur adéquation aux prestations décrites dans le C.C.T. P., au regard notamment des qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs et des références de l'encadrement proposé. 2) Les moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions du lot concerné, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions de l'accord-cadre, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition pour répondre à ses besoins définis dans le C.C.T.P. 3) La méthodologie de gestion des commandes et dispositions organisationnelles permettant d'assurer la réalisation des prestations et la remise des rapports dans les délais contractuels, incluant les modalités de prise en compte et de suivi des demandes de chiffrage et des bons de commande, la capacité à traiter simultanément plusieurs commandes, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat : 12,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la robustesse de la méthodologie de gestion des commandes et des dispositions organisationnelles proposées pour assurer la réalisation des prestations et la remise des rapports dans les délais contractuels, notamment les modalités de prise en compte et de suivi des bons de commande, la capacité à traiter simultanément plusieurs demandes de chiffrage et commandes, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. 4) La méthodologie détaillée de réalisation des prélèvements et des analyses

(organisation, traçabilité et conformité des protocoles), liste des laboratoires d'analyses auxquels le candidat fait appel pour la réalisation des prestations et leurs accréditations respectives, ainsi que la démonstration de la capacité du dispositif proposé à garantir des délais de traitement optimisés : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera les modalités de prélèvement et d'analyse mises en œuvre, notamment au regard de l'organisation, de la traçabilité et de la conformité des protocoles, la suffisance et les accréditations des laboratoires mobilisés, ainsi que les délais d'analyse et le dispositif proposé pour garantir des délais de traitement optimisés. 5) L'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment en matière de structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats requis), de modalités de transmission des livrables et d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la fiabilité de l'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment au regard de la structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats attendus), des modalités de transmission des livrables ainsi que de la capacité d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 47,5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 5% (5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre environnementale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - Les mesures concrètes qui seront mises en œuvre dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature ; l'empreinte carbone, accompagnée de son calcul, et du plan d'actions mis en place pour la réduire. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et le caractère concret des mesures proposées par le candidat dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre pour limiter l'impact environnemental des prestations, notamment en matière de gestion et de valorisation des déchets générés, de mise en œuvre de pratiques écoresponsables lors des interventions et de recours à des procédés visant à réduire les nuisances et l'empreinte environnementale des prestations ; la valeur de l'empreinte carbone et le plan d'actions associé.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur sociale de l'offre sera évaluée pour 2,5% (2,5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre sociale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - La démarche de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle dans le cadre de l'exécution des missions du lot soumissionné. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la portée de la démarche proposée en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle, notamment au regard des actions et dispositions mises en œuvre pour l'équipe proposée et dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 2,5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_SleLEe8ce4

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations :

Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité

appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

5.1. Lot: LOT-0005

Title: Lot 5 - Missions de diagnostics de performance énergétique et d'études thermiques sur l'ensemble des résidences de Côte d'Azur Habitat

Description: Lot 5 - Missions de diagnostics de performance énergétique et d'études thermiques sur l'ensemble des résidences de Côte d'Azur Habitat

Internal identifier: 5 - Lot 5 - Missions DPE et Etudes thermiques

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71335000 Engineering studies

Additional classification (cpv): 71314300 Energy-efficiency consultancy services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord-cadre est de 1 an. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 700 000Euros HT. Le Pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer l'accord-cadre. Cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance de chaque période de reconduction de l'accord-cadre.

5.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 696 600,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 2 800 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Gender equality

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre pour chaque lot pour lequel une candidature est déposée, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle

compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des prestations de nature et dimension similaires spécifique à chaque lot pour lequel la candidature est déposée, exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les missions les plus importantes. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 50% (50 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au B.P.U., multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 42,5% (42,5 points/100) de la note totale au vu du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné : composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations (encadrants, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels chargés de la coordination et du suivi des interventions) ; désignation d'un interlocuteur principal, référent qualifié nommément désigné, pour l'expertise technique et l'établissement des chiffrages ; les qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs, notamment certification DPE

avec mention ; les références de l'encadrement proposé sur des prestations similaires. Ces éléments seront justifiés par les CV, qualifications, certifications ou habilitations détenues par les membres de l'équipe proposée, formations suivies ou documents équivalents : 10% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des moyens humains mobilisés pour la réalisation des missions du lot concerné (encadrement, y compris l'interlocuteur principal, opérateurs et personnels de coordination), ainsi que leur adéquation aux prestations décrites dans le C.C.T.P., au regard notamment des qualifications, certifications et/ou habilitations des encadrants et opérateurs et des références de l'encadrement proposé. 2) Les moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions du lot concerné, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition : 5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels mobilisés pour l'exécution des missions de l'accord-cadre, appréciés au regard des équipements techniques, outils informatiques et véhicules mis à disposition pour répondre à ses besoins définis dans le C.C.T.P. 3) La méthodologie adaptée aux missions du lot concerné de gestion des demandes de chiffrage et des bons de commande, incluant les modalités de prise en compte et de suivi correspondantes, ainsi que les modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la robustesse de la méthodologie de gestion des demandes de chiffrage et des bons de commande, notamment les modalités correspondantes de prise en compte et de suivi, ainsi que l'organisation des échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. 4) La méthodologie détaillée et l'organisation dévolue à l'exécution des campagnes de diagnostics de performance énergétique (DPE) à grande échelle prévues au C.C.T.P., sur un patrimoine multisite et à forte volumétrie, à l'appui de l'engagement du candidat quant au nombre de DPE qu'il sera en mesure de réaliser sur une année complète de l'accord-cadre : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la démonstration du candidat à structurer, planifier et piloter des campagnes de DPE à grande échelle, au regard notamment de l'organisation proposée pour les interventions multisites, de la gestion des priorités et des modalités d'optimisation des interventions, ainsi que son engagement en nombre de DPE qu'il sera en mesure de réaliser sur une année pleine. 5) La méthodologie relative aux interventions en site occupé (logements et parties communes), incluant la planification des rendez-vous, la gestion des absences, l'information et la communication avec les occupants : 7,5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité et la cohérence de la méthodologie proposée pour les interventions en site occupé, notamment les modalités de planification et de gestion des rendez-vous, la prise en compte des absences, ainsi que la qualité de l'information et de la communication auprès des occupants. 6) L'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment en matière de structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats requis), de modalités de transmission des livrables et d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage : 5% de la note totale Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la fiabilité de l'organisation interne mise en place pour garantir la production de livrables conformes aux exigences du C.C.T.P., notamment au regard de la structuration des documents (organisation des rapports, règles de nommage et formats attendus), des modalités de transmission des livrables ainsi que de la capacité d'interopérabilité des données avec les outils du maître d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 42,5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 5% (5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'

offre environnementale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - Les mesures concrètes qui seront mises en œuvre dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature ; l'empreinte carbone, accompagnée de son calcul, et du plan d'actions mis en place pour la réduire. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et le caractère concret des mesures proposées par le candidat dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre pour limiter l'impact environnemental des prestations, notamment en matière de gestion et de valorisation des déchets générés, de mise en œuvre de pratiques écoresponsables lors des interventions et de recours à des procédés visant à réduire les nuisances et l'empreinte environnementale des prestations ; la valeur de l'empreinte carbone et le plan d'actions associé.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur sociale de l'offre sera évaluée pour 2,5% (2,5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale et sociale livrée, ou partie dédiée à l'offre sociale du Mémoire technique, fournie par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : - La démarche de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle dans le cadre de l'exécution des missions du lot soumissionné. Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence et la portée de la démarche proposée en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle, notamment au regard des actions et dispositions mises en œuvre pour l'équipe proposée et dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 2,5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_SleLEe8ce4

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations :
Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Registration number: 49271391200011

Postal address: 53 boulevard René Cassin
Town: Nice
Postcode: 06200
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France
Contact point: MME PELLETIER Catherine - Acheteur marchés publics
Email: catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr
Telephone: 0493187513
Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_SleLEe8ce4
Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Nice
Registration number: 17060005000026
Postal address: 18 avenue des Fleurs
Town: NICE
Postcode: 06050
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France
Email: greffe.ta-nice@juradm.fr

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures
Mediation organisation

Notice information

Notice identifier/version: 274cd902-ba39-4eba-a794-3ca0a5024de5 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 04/09/2026 09:03:45 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 614182-2026
OJ S issue number: 172/2026
Publication date: 07/09/2026